



## Ville de Dalhousie - Directives Covid-19

### Présence à l'aréna pour les événements payants/Hockey mineure

L'aréna est ouverte pour les clients d'entrer dans les locaux. Les règles suivantes s'appliquent :

- Les portes de l'installation doivent rester verrouillées, chaque équipe ou groupe d'utilisateurs est responsable de laisser entrer les clients pour leur activité individuelle ou leur temps de glace.
- Tous les clients doivent présenter une preuve de vaccination à l'entrée ;

#### **Quelle preuve de vaccination est acceptée?**

- dossier maSantéNB
- Dossier de vaccination d'une clinique de l'RRS, d'une pharmacie ou de la santé publique
- Photo ou une copie du dossier d'immunisation
- Une preuve de vaccination d'une autre province ou territoire

**\*\* Les personnes qui ne peuvent pas recevoir de vaccin en raison d'une exemption médicale devront présenter une preuve d'exemption signée par un fournisseur de soins de santé**

- Pendant que vous vous trouvez dans les locaux de l'aréna Inch Arran y compris, mais sans s'y limiter: les vestiaires et toutes les autres zones de l'établissement, toutes les personnes doivent porter des masques communautaires. Les masques communautaires ne peuvent être retirés que pour manger ou boire.
- Un désinfectant pour les mains sera fourni à l'entrée de l'établissement. Tous les utilisateurs devront nettoyer leurs mains avant d'entrer.

Merci de votre soutien et nous vous remercions votre collaboration continue pendant que nous travaillons à un retour sécuritaire au jeu.

*Remarque: Étant donné que la pandémie COVID-19 et les lignes directrices applicables en matière de santé publique évoluent constamment, ce document et les exigences qui y sont décrites peuvent être modifiés à la discrétion de la ville de Dalhousie et l'aréna Inch Arran. Les versions modifiées seront diffusées aux groupes d'utilisateurs dès qu'elles seront disponibles.*

\*\*\*\*\*